



VOIX EXPRESS



Pour diffusion, le 12 septembre 2023

LA CFDT SAPN VOUS SOUHAÎTE...



C'est la rentrée...chargée !

La CFDT souhaite que vous ayez toutes et tous passés de bonnes vacances. Même si certains sont encore en congés estivaux, la rentrée est là avec un agenda bien chargé !

Le « flux-libre tour » se déroulera sur 5 dates au mois de septembre, ce sera l'occasion pour le personnel péager de découvrir les futurs métiers. S'en suivront les entretiens RH où il faudra se projeter vers un autre métier, ou dans un nouveau projet. **Le guide CFDT Flux-libre** a été distribué fin août afin de donner un maximum d'informations sur le sujet à date.

Les **élections professionnelles** ayant lieu à la fin de l'année, les organisations syndicales négocieront le protocole d'accord pré-électoral le 26 septembre et le 3 octobre.

Les 28 novembre et 13 décembre auront lieu **les négociations annuelles obligatoires (NAO)**. L'inflation ne faiblit pas, cela engendre une réelle baisse du pouvoir d'achat des salariés. Il faudra que les NAO répondent à ces difficultés. A cela s'ajouteront les réunions CSSCT, CSE, Comité de Groupe habituelles.

Le fléau des heurts de véhicules d'intervention continue !

L'été a été marqué par de nombreux heurts de fourgons, FLR, quasiment un par semaine.

De janvier à août 2023 il y a eu 99 accidents du personnel en intervention, dont 12 accidents corporels, 16 blessés au niveau national (source ASFA). Ces chiffres sont de plus en plus intolérables. La communication auprès des clients ne suffit pas, il est nécessaire de mettre en place des mesures concrètes, notamment des contrôles des forces de l'ordre. Les ouvriers autoroutiers craignent de plus en plus pour leur vie à chaque intervention sur le tracé.

La CFDT n'a de cesse d'interpeller l'ASFA sur ce sujet. Vous pouvez également compter sur la CFDT pour rappeler au Ministre Clément Beune qu'il s'était engagé à faire un point sur la sécurité dans le domaine autoroutier.



Bon à savoir !

Actuellement, les salariés sont sollicités pour donner leurs prévisions de congés. La CFDT vous rappelle que **tous les compteurs** de congés doivent être soldés pour le 31 mai 2024 (CP, récupérateurs fériés, repos compensateurs, RTT...), afin de commencer la nouvelle période de congés avec l'accord ATT. Pour ceux qui ne souhaitent pas tout poser dans l'année, il est possible d'épargner **14 jours maximum** sur le CET (Compte Epargne Temps). Pour rappel, chaque jour épargné s'accompagne d'un abondement de 15%. Deux campagnes de placement ont lieu chaque année :

- Courant novembre, possibilité de placer des RTT, RRF, journée de plus de 55 ans, repos compensateur, jour d'ancienneté...
- Courant avril, 5^{ème} semaine de CP, RRF, jours de fractionnement...

La CFDT Sapn reste à votre disposition pour vous expliquer tous les tenants et aboutissants de l'accord ATT !